



Procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2024 à 19 heures

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGLÈLE-DE-MONNOIR

À une séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir tenue le mardi 17 décembre 2024 à 19 heures à la salle du conseil au 7, chemin du Vide et à laquelle sont présents M. Denis Paquin, maire, ainsi que mesdames et messieurs les conseillers suivants:

Mme Johanne Lacourse, conseillère au poste numéro 3
M. Marcel Boulay, conseiller au poste numéro 4
Mme Lise Dufour, conseillère au poste numéro 5
M. Étienne Decelles, conseiller au poste numéro 6

Les membres présents forment quorum sous la présidence du maire.

Mme Pierrette Gendron, directrice générale et greffière-trésorière, est aussi présente.

L'avis de convocation a été transmis conformément au *Code municipal* à tous les membres du conseil municipal, le jeudi 12 décembre 2024, afin de prendre en considération les sujets suivants :

Ordre du jour

1. Présentation des prévisions budgétaires et du Programme triennal d'immobilisations
- 1.1 Période de questions
2. Adoption des prévisions budgétaires 2025 de la Municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025, pour approbation (doc)
3. Adoption du Programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027, pour approbation (doc)
4. Document explicatif sur les prévisions budgétaires 2025 et transmission à chaque adresse civique, pour approbation (doc)
5. Période de questions
6. Clôture de la séance

1. Présentation des prévisions budgétaires et du Programme triennal d'immobilisations
-

M. Denis Paquin, maire, et Mme Pierrette Gendron, directrice générale, présentent les points saillants des prévisions budgétaires 2025 et du Programme triennal d'immobilisations 2025-2027 de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir.

- 1.1 Période de questions réservée au public
-

Une période de questions réservée au public se tient à ce moment-ci.

Résolution numéro 24-12-270

2. Adoption des prévisions budgétaires 2025 de la Municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025
-

Considérant que, conformément à l'article 954 du *Code municipal*, la Municipalité doit adopter un budget pour l'exercice financier 2025 et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

Considérant que, conformément à l'article 956 du *Code municipal*, un avis public a été publié le vingt-cinquième jour de novembre 2024 concernant l'adoption du budget 2025;

En conséquence, il est proposé par M. Marcel Boulay, appuyé par Mme Lise Dufour et **résolu** que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Monnoir adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025, à savoir :

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Dépenses		BUDGET 2024	BUDGET 2025
	Administration générale	650 051 \$	672 236 \$
Sécurité publique	625 226 \$	655 327 \$	
Transport	483 716 \$	467 028 \$	
Hygiène du milieu	569 356 \$	579 715 \$	
Santé et Bien-être	29 468 \$	26 285 \$	
Urbanisme	128 243 \$	70 806 \$	
Loisirs et Culture	351 707 \$	373 601 \$	
Frais de financement	85 111 \$	96 897 \$	
SOUS-TOTAL	2 922 878 \$	2 941 895 \$	
Remboursement de la dette	61 244 \$	60 313 \$	
Remboursement au fonds de roulement	54 750 \$	79 750 \$	
Affectations	160 000 \$	320 000 \$	
GRAND TOTAL	3 198 872 \$	3 401 958 \$	
Revenus		BUDGET 2024	BUDGET 2025
	Revenus de taxes foncières	1 870 051 \$	2 010 871 \$
Compensations services	501 551 \$	486 980 \$	
Compensation tenant lieu de taxes	12 450 \$	12 700 \$	
Services rendus	86 397 \$	98 881 \$	
Autres revenus	81 800 \$	86 600 \$	
SOUS-TOTAL	2 552 249 \$	2 696 032 \$	
Revenus de transferts	123 958 \$	221 455 \$	
Surplus affecté	522 665 \$	484 471 \$	
GRAND TOTAL	3 198 872 \$	3 401 958 \$	

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Dépenses		BUDGET 2024	BUDGET 2025
	Administration générale	\$	90 000 \$
Sécurité publique	\$	125 000 \$	
Transport	245 000 \$	425 000 \$	
Loisirs et culture	\$	20 000 \$	
TOTAL	245 000 \$	660 000 \$	
Revenus		BUDGET 2024	BUDGET 2025
	Autres (subventions et autres)	95 000 \$	250 000 \$
Affectation des activités de fonctionnement	150 000 \$	320 000 \$	
Emprunt au Fonds de roulement	\$	90 000 \$	
Financement à long terme	\$		
TOTAL	245 000 \$	660 000 \$	

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 24-12-271

3. Adoption du Programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027

Considérant que, conformément à l'article 953.1 du *Code municipal*, le conseil d'une municipalité doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter le programme des immobilisations de la Municipalité pour les trois exercices financiers subséquents;

Considérant que, conformément à l'article 956 du *Code municipal*, un avis public a été publié le vingt-cinquième jour de novembre 2024 concernant l'adoption des dépenses en immobilisations pour les années 2025-2026-2027;

En conséquence, il est proposé par M. Étienne Decelles, appuyé par Mme Johanne Lacourse et **résolu** que le conseil municipal de Sainte-Angèle-de-Monnoir adopte le Programme triennal d'immobilisations pour les années 2025-2026-2027, à savoir :

PROJETS D'INVESTISSEMENT	Montants	Année
Projet infrastructure de voirie partie chemin Saint-François : plans, devis et travaux. Si subvention accordée PAVL Volet Redressement (50 %) et emprunt	2 900 000 \$	2025
Projet rue Girard : Étude géotechnique des sols, plans et devis pour travaux en 2026	125 000 \$	
Pavage rue des Loisirs	100 000 \$	
Pavage descente de la Côte-Double	200 000 \$	
Suite logiciels PG Solutions	90 000 \$	
Études, plans et devis réservoir d'eau potable pour construction en 2026	125 000 \$	
Travaux rénovation bibliothèque (si subvention)	80 000 \$	
TOTAL	3 620 000 \$	
PROJETS D'INVESTISSEMENT	Montants	Années
Travaux de remplacement égout, aqueduc et aménagement rue Girard Subventions PRIMEAU et TAPU si accordées	4 000 000 \$	2026
Construction réservoir eau potable	3 000 000 \$	
Plans et devis Aménagement chemin du Vide (si subvention)	75 000 \$	
TOTAL	7 075 000 \$	
Travaux d'aménagement chemin du Vide (si subvention)	1 500 000 \$	2027
Travaux de pavage	200 000 \$	
TOTAL	1 700 000 \$	

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 24-12-272

4. Dépôt du document explicatif sur les prévisions budgétaires 2025 et transmission à chaque adresse civique

Sur proposition de M. Étienne Decelles, appuyée par M. Marcel Boulay, il est **résolu** de distribuer le document explicatif portant sur les prévisions budgétaires 2025 à chaque adresse civique le 18 décembre prochain et de le publier sur le site internet de la Municipalité et ce, conformément aux dispositions de l'article 957 du *Code municipal*.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2024 à 19 heures

5. Période de questions réservée au public

Une période de questions réservée au public se tient à ce moment-ci.

Résolution numéro 24-12-273

6. Clôture de la séance

Sur proposition de M. Étienne Decelles, appuyée par M. Marcel Boulay, il est **résolu** que la séance soit levée à 19 h 15.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

(Original signé)
Maire

(Original signé)
Directrice générale et
greffière-trésorière